

MAIRIE
7, rue de la Barre David
44520 LE GRAND AUVERNE
Tél. 02.40.07.52.12

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 février 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du C.G.C.T.

L'an deux Mil vingt-six

Le 23 février à 20H00

Le Conseil Municipal de la commune de LE GRAND AUVERNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Sébastien CROSSOUARD, maire,
Date de convocation : 18 février 2026

ETAIENT PRÉSENTS : Sébastien CROSSOUARD - Laurent VETU - Stéphanie BELOEIL - Dominique DAUFFY - Bérangère ROBIN - Marlène GEORGET - Clément BESSON - Nathalie TROCHU - Daisy BERANGER, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTE : Marie-France JOLY

ABSENTS Excusés : David MENARD - Philippe RIGAUX a donné pouvoir - Guillaume GRIPPAY a donné pouvoir

Nombre de Conseillers : en exercice : 13 présents : 9 Votants : 11

Le quorum étant atteint, Monsieur Sébastien CROSSOUARD, Maire, déclare la séance ouverte.

Après avoir désigné comme secrétaire de séance, Mme Nathalie TROCHU, le Conseil municipal aborde l'ordre du jour.

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Numéro	Objet de la délibération	Décision
	Procès-verbal du conseil municipal du 26 janvier 2026	Adopté à l'unanimité
26-02-01	Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme	Adoptée à l'unanimité
26-02-02	Dénomination de voie et numérotation	Adoptée à l'unanimité
26-02-03	Servitude de passage au profit de la parcelle YR n° 118	Adoptée à l'unanimité
26-02-04	Ecole publique de Saint-Julien-de-Vouvantes – frais de fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles	Adoptée à l'unanimité
26-01-05	Vente d'un local situé ZA les Barrières	Adoptée à l'unanimité

LISTE DES DÉCISIONS DU MAIRE
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122 du CGCT

DATE	Objet	
17/02/2026	DIA – rue de la Grée	Renonciation
17/02/2026	DIA – 10, rue du Bois	Renonciation

Séance levée à 21h40

Fait à Grand-Auverné, le 24 février 2026

Le Maire,

Sébastien CROSSOUARD